

**Communications municipales à la séance
du Conseil communal du 2 octobre 2025**

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes :

1) Avenant au mandat d'accompagnement confié au bureau Amstein+Walthert pour la préparation d'un appel d'offres public en vue de la réalisation et de l'exploitation d'un chauffage à distance intercommunal avec la Commune de Saint-Sulpice

Un mandat d'accompagnement a été confié, en juillet 2024, au bureau d'ingénieurs Amstein+Walthert pour la préparation d'un appel d'offres public pour la construction et l'exploitation d'un chauffage à distance alimenté par l'énergie thermique du lac. Ce mandat initial, d'un montant total de Fr. 75'346.- TTC partagé à parts égales entre les deux Communes, a fait l'objet d'un premier avenant de Fr. 9'729.- TTC pour étudier l'opportunité d'une boucle d'énergie, c'est-à-dire un réseau d'eau tempérée avec des montées en température décentralisées, en vue d'obtenir des conditions d'approvisionnement plus favorables de la part de la société détentrice des droits d'exploitation de la prise d'eau dans le lac.

Dans ce cadre, des négociations approfondies ont été menées avec cette société pour la rédaction d'un contrat de fourniture d'énergie thermique, qui sera intégré à la deuxième phase de l'appel d'offres pour préciser les conditions d'approvisionnement du réseau à l'échangeur de chaleur de départ. Ces discussions, qui se sont avérées plus complexes qu'initialement prévu, ont généré un volume de travail supplémentaire de la part de notre mandataire pour régler les engagements des différentes parties et produire plusieurs annexes précisant les périmètres contractuels.

Dès lors, les Municipalités de Saint-Sulpice et d'Ecublens ont approuvé un second avenant d'honoraires de Fr. 10'945.- TTC pour le bureau Amstein+Walthert. Ce montant est également partagé à parts égales avec la Commune de Saint-Sulpice, portant ainsi le coût total supporté par la Commune d'Ecublens à Fr. 48'010.- TTC. L'entier du montant est imputé au compte n° 302.5620.075 « Chauffage à distance CAD Lac – préparation appel d'offres public », financé conformément au chapitre 5 « Autorisation générale d'engager des dépenses pour des crédits d'étude », conclusion n° 4 du préavis de début de législature n° 2021/23 intitulé « Autorisations générales accordées à la Municipalité pour la législature 2021-2026 ».

A l'issue de l'appel d'offres, au 1^{er} semestre 2026, la Municipalité soumettra au Conseil communal un préavis sollicitant le crédit d'étude.

2) Séisme en Afghanistan – Don exceptionnel

Le 31 août 2025, un séisme de magnitude 6,0 a frappé l'est de l'Afghanistan. Les violentes ré-pliques qui ont suivi ont dévasté des zones entières, rayant certains villages de la province de Kunar de la carte. Cette catastrophe figure parmi les plus meurtrières dans l'histoire de l'Afghanistan.

L'organisation Medair, dont le siège est à Ecublens, intervient depuis plus de 25 ans en Afghanistan. Leur équipe sur place a immédiatement été déployée pour évaluer les besoins des sinistrés.

Sensible à cette situation d'urgence, la Municipalité a décidé d'octroyer un don exceptionnel de Fr. 2'000.- à l'organisation Medair. Cette somme permettra d'apporter une aide vitale aux familles les plus vulnérables.

Afin de procéder rapidement au versement, la Municipalité a choisi de recourir au chapitre 4 « Autorisation générale d'engager des dépenses ordinaires de fonctionnement non prévues au budget », conclusion n°3 du préavis n°2021/23 intitulé « Autorisations générales accordées à la Municipalité pour la législature 2021-2026 ».

La Municipalité